

Image not found or type unknown



Faire appel à un jugement d'adoption simple.

Par **SIYA_old**, le **20/07/2007** à **21:54**

Mon bo-père a souhaité m'adopter et j'ai désiré porter son nom accolé à mon nom paternel.
Malheureusement notre avocat a mal fait son travail et ne nous a pas informé correctement sur ce changement de nom.
De ce fait, le tribunal a prononcé l'adoption avec changement de mon nom, c'est à dire attribution du nom de mon bo-père.
Je souhaite faire appel à cette décision puisque je refuse de perdre le nom de mon père.
Comment procéder pour faire appel??